

DEPARTEMENT DU GARD

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE SAINT NAZAIRE

Notice Explicative

Demande de Subvention au Titre des Amendes de Police Année 2026

Description de l'opération : Création d'une rampe de liaison de la rue du Bosquet au parking des écoles

La Commune a fait réaliser des devis pour l'opération citée ci-dessus.

L'accès actuel au parking des écoles se fait par le nord mais celui-ci est trop étroit. Les véhicules et piétons ne sont pas dans des conditions de sécurité suffisantes.

Par ailleurs, un projet de résidence intergénérationnelle qui fait l'objet d'un dépôt de permis de construire va conduire à la construction de 42 logements. L'accès à cette résidence se fera par la même voie que pour se rendre au parking des écoles. Le suppléant de véhicules rendra dangereux cette zone.

Afin de sécuriser l'ensemble, il est proposé de construire un accès au parking de l'école par le sud. Cet accès sera plus large pour les véhicules et intégrera mieux les piétons. Il sera également complètement dissocié de l'accès à la future résidence intergénérationnelle.



Le Maire Le Maire

G. MISSOUR

G. MISSOUR

793 Route Nationale, 30200 Saint-Nazaire

Téléphone : 04.66.89.66.18

dgs@saintnazaire30.org

DEPARTEMENT DU GARD

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE SAINT NAZAIRE

Demande de Subvention au Titre des Amendes de Police Année 2026

Détail Financier Estimatif :

Travaux	22 762.48 €
Portail coulissant de 6ML de large motorisé	12 887 €
TVA à 20 %	7 129.90 €
Montant TTC	42 779.38 €



Le Maire,

Le Maire

G. MISSOUR

G. MISSOUR

793 Route Nationale, 30200 Saint-Nazaire

Téléphone : 04.66.89.66.18

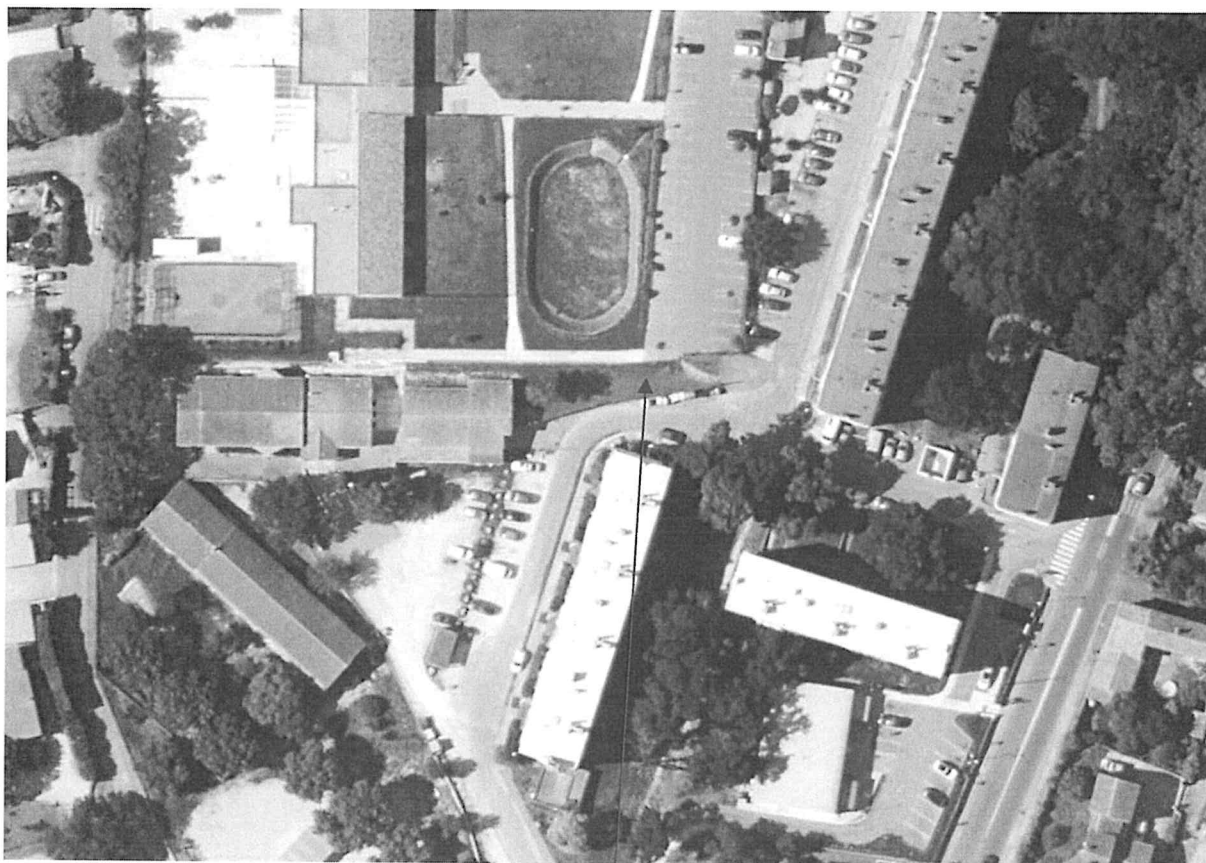
dgs@saintnazaire30.org

Envoyé en préfecture le 30/03/2026

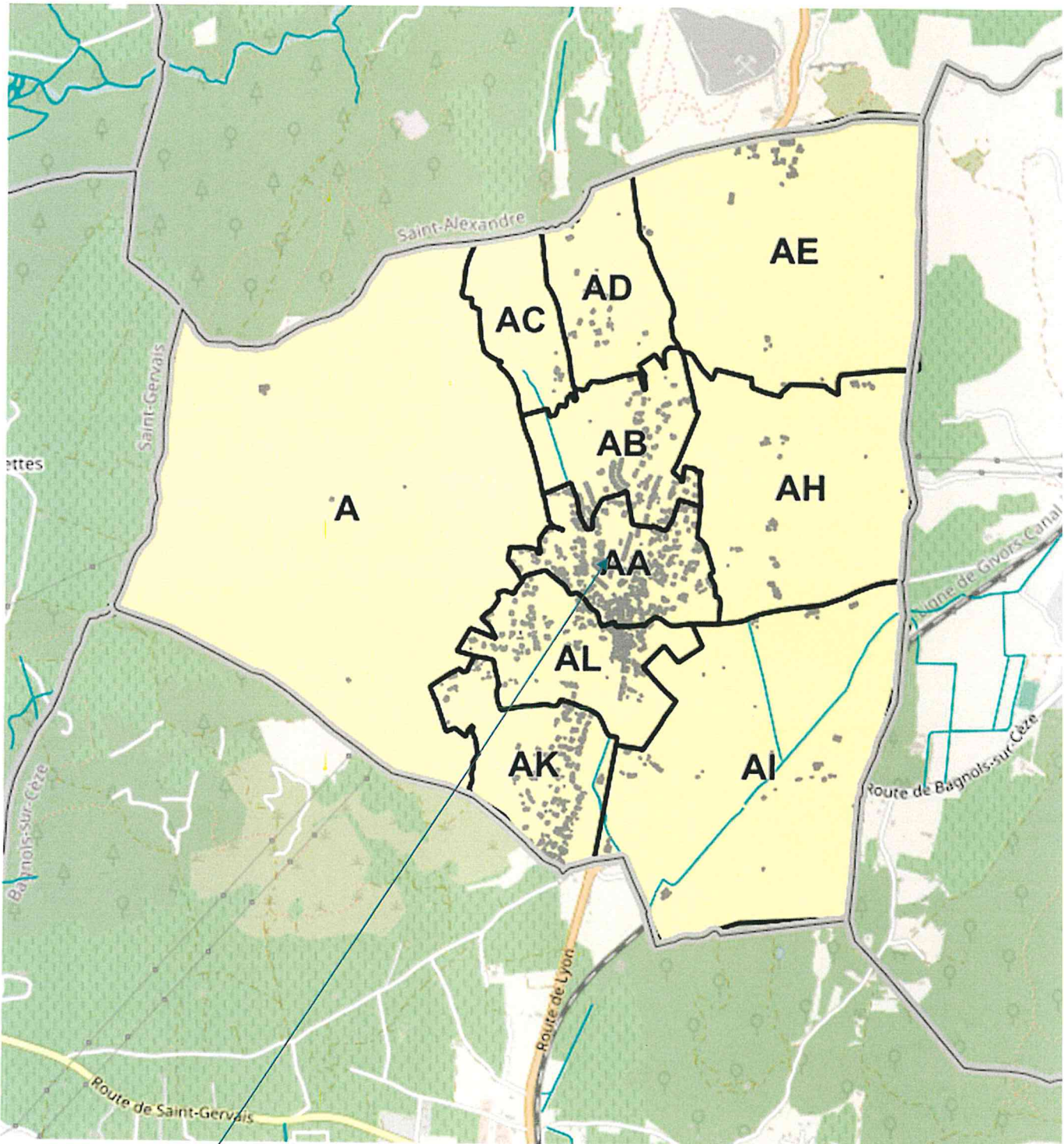
Reçu en préfecture le 30/03/2026

Publié le

ID : 030-213002884-20260326-DEL_2026_032-DE



Rampe à créer



Rampe à créer